



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet  
Direction des sécurités**

Affaire suivie par  
[pref-defense-protection-civile@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Pau, le 12 juillet 2022

Le Préfet  
à  
Mesdames et messieurs les maires

*en communication à  
Madame et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement  
Monsieur le président du Conseil départemental  
Monsieur le président de l'association des maires du département*

Objet : Vague de chaleur (12 juillet 2022 – 18 juillet)

Les Pyrénées-Atlantiques traversent une vague de chaleur. Depuis cet après-midi à 14h, le département est passé en vigilance jaune canicule.

**L'augmentation des températures concerne davantage l'intérieur des terres des Pyrénées-Atlantiques :** les prévisions météorologiques de Météo France y indiquent pour les trois prochains jours des températures maximales comprises entre 34 et 38°C et des températures minimales entre 16 et 18°C.

A partir de samedi prochain, les températures devraient encore augmenter et ce jusqu'au lundi 18 juillet inclus.

**Sur le littoral, les prévisions de Météo France indiquent des niveaux de températures plus faibles,** les maximales s'établissant autour de 30°C sous l'effet des brises marines.

**Dans ce contexte de forte chaleur, jusqu'au lundi 18 juillet, j'invite les maires des communes hors littoral à ne pas organiser d'événements commémoratifs ou de fêtes communales aux heures les plus chaudes de la journée, c'est-à-dire entre 15h et 19h.**

**Cette recommandation vise les événements prévus en extérieur ou dans des salles non climatisées et, en particulier, les événements militaires et de commémoration du Quatorze juillet dans le souci de protéger les personnes âgées, porte-drapeaux et anciens combattants.**

**Enfin, je vous invite à rappeler à vos administrés, en particulier aux personnes les plus vulnérables, les bons gestes et recommandations suivantes :**

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;

- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras);
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale ...);
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère des solidarités et de la Santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/> et des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques : [www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Un numéro d'information est également à disposition du public : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Eric SPITZ